

**AVIS DE CHARGE A POURVOIR**  
(CORRESPONDANT A 2/10 DE TEMPS PLEIN)

**Domaine : Art de bâtir et urbanisme**  
**Discipline : Architecture**

Une charge temporaire de cours, correspondant à 2/10 de temps plein, est ouverte par appel aux membres de la Faculté d'architecture de l'ULB, tous cadres d'extinction confondus, dans le cadre de leur charge actuelle ou par extension de charge (exclusivement cadre Cambre).

Cette charge est ouverte du 01/10/2018 au 30/09/2019

Le poste vise à la coordination avant tout pédagogique (et toutes ses déclinaisons) du cours de projet d'architecture de BA1.

Il s'agit donc de fixer, en cohérence avec les référentiels de compétence et autres cadres définis par la Faculté, les conditions que les enseignants et les étudiants doivent poser et respecter afin que les divers groupes progressent de manière cohérente et coordonnée tout au long des exercices et de l'année académique.

La personne qui sera chargée de cette mission devra donc définir, en collaboration étroite avec les enseignants de ce cours, les seuils de compétence à atteindre au terme de cette première année d'architecture et les moyens d'y parvenir. Elle veillera à ce que les critères d'évaluation soient clairement établis et respectés, que les conditions d'enseignement et d'évaluation soient équitables. Elle permettra que ces groupes agissent de concert et elle assurera leur coordination.

Pour rappel, une charge d'enseignement :

- implique, entre autres, la participation aux activités générales de la faculté (examens, délibérations et suivi de travaux de fin d'études).
- permet, entre autres, la participation à la vie facultaire et à l'externalisation de la faculté.

**Titres requis :**

Le.a candidat.e doit être détenteur d'un diplôme d'architecte (ou équivalent).

**Profil attendu :**

- vous avez une pratique professionnelle du projet d'architecture ;
- vous avez une expérience utile d'enseignement de l'architecture en lien avec les enseignements précités
- vous avez en plus participé à des jurys d'architecture ;
- vous avez éventuellement une expérience internationale ;

## Dossier de candidature

- une lettre de motivation – 2 A4 maximum ;
- un Curriculum vitae, comprenant une liste des publications (un canevas type peut être téléchargé via le site internet : <http://www.ulb.ac.be/tools/CV-type.rtf>);
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement (1 A4 maximum). Ce dossier comprendra, si elles existent, les évaluations pédagogiques dont vous aurez fait l'objet – et son commentaire ;
- un « portfolio » explicitant votre pratique (architecture) au travers de 5 références maximum de préférence en lien avec le cours (y définir très nettement la part que le.a candidat.e a eu.e dans ces projets) (5 A4 maximum) ;

Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Décanat de la Faculté ([doyen.archi@ulb.ac.be](mailto:doyen.archi@ulb.ac.be)) ainsi qu'à Madame Nadine Germeau ([spes@admin.ulb.ac.be](mailto:spes@admin.ulb.ac.be)) et à Madame Françoise Gilot, Directrice de l'administration facultaire à l'adresse [Francoise.Gilot@ulb.ac.be](mailto:Francoise.Gilot@ulb.ac.be).

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 2018.

n° de vacance : 2018/ARCHI S000